

**DECHETS MENAGERS :
TOUT CE QUE VOUS AIMERIEZ SAVOIR ET ...
QU'ON NE VOUS A (PEUT-ETRE) JAMAIS DIT**



**Robert Afif, ingénieur industries pétrochimiques en retraite
Daniel Houlle, ancien élu régional et municipal**

Encouragements et Commentaires

Monsieur Patrick Vautrin, Cabinet de la Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, Madame Kosciusko-Morizet :

« La secrétaire d'Etat m'a chargée de vous remercier pour votre initiative. Je vous suggère pour mettre à disposition du plus grand nombre cette intéressante contribution et pouvoir l'actualiser rapidement, d'utiliser internet. »

Monsieur Antonini, Président d'Angers Loire Métropole :

« J'ai transmis ce document aux techniciens d'Angers Loire Métropole. Nul doute qu'il révolutionnera leur approche en « rompant avec la pensée unique ». Toujours heureux de votre participation citoyenne. »

Monsieur Jacques Péliissard, Président de l'Association des Maires de France :

« Je tiens à vous remercier personnellement de cette communication. »

Madame Chantal Jouanno, Présidente de l'ADEME :

« Vous avez eu la gentillesse de me transmettre votre document de travail concernant le choix d'une filière de traitement des ordures ménagères à Angers et je vous en remercie.

J'ai eu beaucoup d'intérêt à le parcourir. »

Monsieur Dany Dietmann, Maire de Manspach, et Vice Président de la Communauté de Communes des Portes d'Alsace :

« Je tiens à vous remercier chaleureusement pour l'envoi de votre excellent ouvrage que vous venez de m'adresser. Il mérite sans nul doute, une large diffusion car il permet en moins de 100 pages, de trouver des réponses à la plupart des questions que les décideurs politiques, sont en mesure de se poser. »

Monsieur Vernot, Maire de Saint Lambert La Potherie (Maine-et-Loire):

« Je tiens à vous féliciter pour cette initiative citoyenne et je souhaite savoir s'il serait possible d'avoir ce document sous forme informatique de façon à le mettre à disposition du public sur le site web de ma commune. »

Monsieur Dominique BÉLPOMME, oncologue :

« J'ai beaucoup apprécié votre document, qui me paraît être un élément important dans la définition et la promotion des alternatives à l'incinération et qui rejoint mes préoccupations personnelles en matière de santé environnementale. »

CURRICULUM VITAE



Robert AFIF

Né le 12 juillet 1933

Diplômé de l'école du Génie Chimique, Université de Birmingham, Angleterre
Anciennement membre de l'Association des Ingénieurs du Génie Chimique, Londres

Ingénieur Shell International 1955-1966
Ingénieur Shell France 1966-1990
Intervenant Faculté des Sciences, Université d'Angers 1991-92

Postes occupés:

- . Recherche sur réacteurs chimiques industriels, laboratoire Shell Amsterdam
- . Ingénieur Conseil conception nouvelles unités, et améliorations opérations technologiques existantes raffinerie et unités chimiques de la raffinerie Shell à Rotterdam. Ces installations sont toujours les plus importantes d'Europe.
- . Ingénieur Conseil mise au point de modèles informatiques des opérations de la raffinerie de Curaçao, à l'époque la plus importante d'Amérique du Sud.
- . Études intégration systèmes informatiques distribution et raffinage Shell France
- . Chef du service Plan long terme de la Société Butagaz, Paris, filiale Shell, premier distributeur de gaz liquéfiés en Europe.
- . Responsable d'une filiale de distribution de gaz liquéfiés de Butagaz opérant dans les pays de la Loire.



Daniel HOULLE

Né le 13 septembre 1943

Professeur de collège en retraite
Chevalier des Palmes Académiques
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Conseiller Municipal d'Angers de 1983 à 2001
Conseiller Régional des Pays de la Loire de 1986 à 1998
Président du CA de l'IUT d'Angers de 1994 à 1998
Président du syndicat mixte de l'Orchestre National des Pays de la Loire (ONPL) de 1994 à 1998

SOMMAIRE

Encouragements et commentaires	
CV de Robert AFIF et Daniel HOULLE	
Préambule	p. 5
Chapitre 1 : PETITE HISTOIRE DU « DECHET »	p. 7
. Le cycle de vie des matières premières	
. Classification des grandes catégories de déchets	
Chapitre 2 : LA PREVENTION	p.20
. Le contexte actuel	
. L'écoconception.	
. L'écoresponsabilité et la prévention.	
. La réutilisation des déchets par le recyclage.	
. Informer sur les produits consommés	
Chapitre 3 : LES TECHNIQUES DE TRAITEMENT	p.35
. Les procédés biologiques	
. Les procédés thermiques	
. L'incinération	
. L'exposition de l'homme aux dangers de l'incinération	
. Les dioxines et les furanes	
. Les mâchefers	
. La gazéification	
. La thermolyse	
. La torche plasma	
. Les procédés chimiques	
. Technologie, santé et économie	
Chapitre 4 : L'ENFOUISSEMENT	p 60
. Les déchetteries	
. Les CSDU	
Chapitre 5 : PERSPECTIVES	p.64
. Rénovation anciens centres s'enfouissements	
. Procédés en développement	
. La fiscalité	
. Le Grenelle de l'Environnement	
Conclusion	p.77
Annexes :	
1. LE PLAN DEPARTEMENTAL – L'ESSENTIEL	p.79
2. LA CLIS (COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET DE SURVEILLEILLANCE	p.85
3. LE PARC DES INCINERATEURS ET CSDU	p.86
4. SITE D'INFORMATION « QUE FAIRE DE VOS DECHETS »	p.86
5. LISTE CSDU CLASSE 1	p.87
6. REMERCIEMENTS	p.88

***Vous pouvez nous aider à compléter ce document, vous souhaitez réagir, ...
n'hésitez pas à nous contacter :***

***robert.afif@wanadoo.fr
daniel.houille@orange.fr***

On peut aussi consulter le site de l'OFEV, guide des déchets :
www.bafu.admin.ch/abfall/01472/index.html?lang=fr

Mise à jour : décembre 2008

PREAMBULE

Le présent document est une tentative pour faire le point à partir des connaissances acquises et engrangées dans le cadre de l'action que nous avons menée au sein d'une association. Il s'appuie sur les comptes-rendus accumulés de nombreux déplacements effectués sur le terrain et s'enrichit de multiples lectures de documents techniques, rapports parlementaires, études diverses, y compris de source internationale. Sans doute sommes-nous coupables d'omissions et d'imperfections mais elles seront corrigées avec le temps.

C'est une tentative de traiter le sujet dans son ensemble. En effet, il nous semble qu'il manque une synthèse en langue française sur la prévention et le traitement des déchets, de l'extraction des matières premières jusqu'à l'enfouissement des déchets ultimes. Cette synthèse n'est certainement pas exhaustive. Nous souhaitons simplement partager l'expertise que nous avons acquise pour aider les décideurs et tous ceux que le sujet intéresse à progresser dans leur réflexion.

Il faut être conscient que l'élimination des déchets fait appel à des procédures de prévention, et à une industrie complexe à part entière. Cela implique des rigidités, des routines, des évolutions qui doivent prendre en compte le temps « économique » qu'il s'agisse des investissements ou des amortissements ...

Mais dans ce domaine, il est un fait que par rapport à d'autres nations en Europe, la France a pris du retard, qu'il s'agisse de la prévention où on en est au tout début, du recyclage qui reste notoirement insuffisant, du traitement qui ne diversifie pas assez les techniques, de l'élimination des ultimes toxiques qui reste souvent rudimentaire, de la prospective sur les techniques dont l'état parcellaire et embryonnaire est préoccupant...

Cependant, il y a des améliorations incontestables : plus de carcasses de voitures dans le paysage, des décharges sauvages drastiquement réduites, une communication de prévention plus affirmée et surtout une prise de conscience citoyenne qui se répercute sur les décisions des collectivités territoriales et les pousse à innover et chercher des solutions plus écologiques et plus économes des deniers publics.

Pourtant, il y a urgence à accélérer les évolutions.

Ce document est axé sur le Développement Durable. Cela consiste à introduire le concept de l'écoconception dans la production, d'encourager le principe « consommer moins, et consommer mieux », et à adapter les comportements au quotidien.

Tous les sujets que nous abordons sont traités avec une rigueur scientifique.

Il n'y a pas une solution universelle au problème des déchets, mais des solutions, avec des implications économiques et sanitaires.

Un principe doit prévaloir : ne pas faire compliquer lorsqu'on peut faire simple, ce qui veut dire qu'il faut privilégier la prévention avant d'opter pour des traitements industriels coûteux, dont l'importance des investissements dépend des quantités et de la qualité du flux des matières résiduelles non recyclées.

Chaque citoyen, chaque collectivité, doit choisir ses moyens d'agir, en évitant les attitudes passionnelles qui caractérisent les débats sur ce sujet. En contrepartie de cette liberté, des

objectifs doivent être fixés, mais aussi réalisés. Si après épuisement de l'application de tous les moyens envisageables par des méthodes simples, les objectifs ne sont pas atteints, il faut se résoudre à utiliser des technologies coûteuses mais économiquement viables.

Le coût des différentes installations, les frais d'exploitation, la flexibilité des opérations, l'acceptabilité sociale des procédés sont des éléments dont il faut tenir compte. Les problèmes sanitaires liés aux rejets de produits chimiques polluants dans l'atmosphère, l'eau et les sols doivent faire l'objet d'études permettant de sortir d'un état de suspicion et de méfiance à celui de la transparence et de la certitude. Il n'est plus acceptable que des drames humains liés à des problèmes industriels aient comme conséquences des transferts de coûts importants vers la Sécurité Sociale.

Le système de gestion des ordures en France et à l'étranger fait appel d'abord à l'Eco citoyenneté. Cependant, dans la cité contemporaine il semble difficile d'atteindre le « Zéro déchet » en comptant exclusivement sur la bonne volonté du citoyen. Cette notion décriée comme théorique a une valeur pédagogique. L'Expression « **le meilleur déchet est celui qui n'existe pas** » décrit une situation de zéro déchet. Le recyclage complet des matières premières dans les déchets aurait pour résultat un minimum d'extraction et zéro déchet enfouis. La substitution de produits toxiques par des produits non toxiques dans la production de biens destinés à la consommation, ferait qu'il y aurait zéro déchet polluant nuisible à la santé et à l'environnement.

Ce sont des situations vers lequel il faut tendre, et dont l'efficacité peut être améliorée par un système incitatif qui consiste à appliquer le principe: « Plus je trie, moins je paie ».

« Pour ceux qui s'intéressent peu ou pas à l'histoire des déchets, et qui souhaitent s'informer exclusivement sur les aspects de la prévention et du traitement des ordures ménagères, nous suggérons LA LECTURE DE CE RECUEIL A PARTIR DU CHAPITRE 1, rubrique 4 »